

Compte rendu réunion du 7 décembre 2020

Participants : N. PICHOT - A. BEAUCHET – D. LE GOAREGUER – P. HOFFMANN - F. GROUSSET - JM. VIOLAIN – O. CHERY – P. DUDEK - : E. DERSIN

Absents excusés – JY BILLON

Compte tenu du contexte COVID 19, cette réunion était organisée dans un format visio en utilisant l'outil ZOOM.

1- RETOURS SUR REUNION DE LA LIGUE DU CENTRE - GOLF ENTREPRISES

La réunion annuelle s'est tenue le 5 décembre. Elle avait pour objectifs de dresser le bilan de l'année 2020 et de fournir de la visibilité sur les compétitions de 2021. Le support de cette réunion ainsi que le projet de Vademecum 2021 sont disponibles sur le site internet <http://perso.numericable.fr/golfec/#>

Pour le Gazelec 37 Golf, Olivier CHERY (nouveau membre de la commission Golf Entreprises de la Ligue du Centre) et Nicolas PICHOT participaient à cette visio.

Les principaux points notables sont :

- **calendrier** : l'ensemble des dates des compétitions est arrêté. Ce calendrier intègre une journée de rattrapage pour le championnat par équipe programmée le 25 septembre (attention au conflit d'agenda pour notre propre programme)
- **golfs proposés** : la liste des golfs où se dérouleront les journées de compétition est arrêtée à l'exception du championnat par équipe pour lequel la programmation reste à finaliser en cherchant à mieux équilibrer la qualité des golfs proposés aux 6 groupes répartis dans les 3 divisions
- **joueurs** : une réflexion est en cours afin d'ouvrir aux ayants droit (conjoint, enfants scolarisés) le championnat par équipes. Des travaux seront menés en 2021 pour étudier cette évolution fortement souhaitée par le Gazelec 37 Golf. Certaines compétitions restent cependant accessibles uniquement aux actifs (ex : Coupe de France) car celles-ci sont soumises au règlement fédéral.
- **développement du golf** : la nouvelle commission « Golf entreprises » de la Ligue du Centre élue pour le mandat 2020/2023 souhaite inscrire son action dans une logique de développement du golf entreprises. Dans ce cadre, Olivier CHERY indique qu'une structure gonflable peut être mise à disposition des associations pour aider à la promotion du golf



auprès des entreprises. Le bureau valide l'idée de déployer cette structure en 2021 auprès des sièges des entités EDF tourangelles (CNEPE – 2 Lions notamment).

2 – ACHAT DE GREENS FEES DU RESEAU BLUE GREEN

Stock 2020 :

Il reste 6 GF en stock à utiliser jusqu'au 1er février 2021. Les GF sont disponibles auprès de Antoine BEAUCHET. Un délai supplémentaire a été demandé par Antoine au directeur du golf d'Ardrée compte tenu du second confinement, sans réponse à ce stade. (*hors réunion : accord donné par le directeur pour prolonger les GF d'un mois soit jusqu'au 28 février 2021*)

Le bureau valide l'idée de proposer ces derniers GF 2020 au prix de 20 euros en raison de leur durée de validité limitée et de l'état des terrains sur cette période de validation. Une information sera publiée en ce sens dans le prochain bulletin.

GF achetés pour 2021 :

La section a acheté 80 GF pour 2021 dans le cadre de l'opération Black Friday proposée par Blue Green Ardrée.

Cet achat va permettre de doter l'ensemble des demandes exprimées par les membres lors de l'enquête (71 besoins) et de disposer d'un stock de 9 GF au niveau de la section (dotation des lots pour notre challenge en particulier).

Le prix définitif du GF est de 35,90 euros et non de 37,80 euros annoncés aux acheteurs. Une régularisation sera effectuée par le trésorier pour les membres ayant déjà payé leur dotation.

Pour information, le réseau Be Golf qui intègre déjà l'ensemble des golfs du réseau Blue Green ainsi que plusieurs golfs indépendants, devrait accueillir dans ses prochains membres le golf de Touraine (Ballan Miré). Les titulaires de la carte Be Golf pourraient trouver un intérêt financier au travers de ce rattachement qui reste à confirmer (réduction de 25% du prix du GF).

En savoir plus sur Be Golf : <https://www.begolf.golf/les-golfs-du-reseau/>

3 – PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE 2021

L'objectif de cette séquence était de définir les modalités pratiques d'organisation de l'assemblée générale annuelle et de finaliser des sujets déterminants pour le programme 2021 et restées en suspens.

Modalités organisationnelles :

Compte tenu du contexte sanitaire observé, le bureau décide de ne pas organiser une assemblée générale en janvier 2021 avec présence physique mais souhaite examiner 2 options possibles :

- option 1 : organisation d'une visio en utilisant le logiciel TEAMS qui permet aux participants de voter à main levée. Cette option à l'avantage de donner plus de convivialité à l'AG au travers un contact qui reste physique à distance
- option 2 : transmission à nos membres d'un support présentant le rapport 2020 et les perspectives 2021 avec demande en parallèle de voter les rapports via une enquête disponible sur notre site. L'absence de vision des participants dans cette option peut être compensée par la réalisation de quelques vidéos très courtes présentant les messages clés.

Le choix définitif interviendra après un test de l'option 1 qui sera proposé par Nicolas PICHOT aux membres du bureau disponibles.

Sujets déterminants pour le programme 2021 :

- Projet de nouveau championnat inter Gazelec :
La proposition de mettre en place un nouveau championnat amical inter Gazelec régional (organisation de 4 rencontres avec le Gazelec 37 – l'USEAB – le Gazelec 41 et le Gazelec 45 pour démarrer) est débattue.
Ce championnat viserait une population de retraités et d'ayant droit à qui il serait donc proposé davantage de temps de jeu en privilégiant les rencontres un jour de la semaine pour ne pas générer de conflit d'agendas avec les championnats de la Ligue du Centre organisés les vendredi et samedi.
Afin de décider de la suite à donner à ce projet, Antoine BEAUCHET est chargé de contacter les présidents des sections Gazelec visées pour vérifier le partage de l'intérêt de cette formule auprès d'eux et engager ou non ensuite son organisation en 2021.
- Programme sorties loisirs et autres
Sur la base du calendrier des compétitions de la Ligue du Centre, Antoine BEAUCHET prépare le calendrier des sorties loisirs et autres évènements en lien avec les golfs de la région. Il communiquera les dates pour compléter l'agenda intégré dans le support de l'AG.
- Politique tarifaire 2021
Au-delà des tarifs des cotisations 2021, le bureau a retenu l'option de revoir la politique tarifaire en matière de financement des greens fees pour les compétitions 2021. En effet, la pratique proposée en 2020 (20 euros pour participer à une compétition, quelque soit le nombre de journées jouées) a montré ses limites, apparues notamment en lien avec l'impact du COVID sur le programme.
Pour remettre davantage d'équité dans notre dispositif et pour s'inscrire dans la logique de réduction budgétaire demandée par le Gazelec, il est donc proposé de demander 15 euros par journée jouée dans les compétitions; ce prix ayant été retenu comme base dans la construction du budget 2021.

Concernant les sorties loisirs, le dispositif en place n'est pas modifié (maintien du financement à hauteur de 50% du prix du GF négocié).

- Autres points à aborder en AG

Les réponses aux questions posées par nos membres lors de l'enquête sur les besoins 2021 seront apportées dans le support de l'assemblée. Ces réponses concernent en particulier l'accès des ayants droits aux compétitions, l'impact du COVID sur les cotisations, les temps de trajet ou encore le covoiturage.

4 – POINTS DIVERS

Tenues vestimentaires :

Le solde des gilets (grandes tailles) devrait être livré mi décembre. La campagne de distribution sera ensuite organisée. Compte tenu de la période des fêtes, elle pourrait se dérouler courant janvier.

Un courrier de réclamation sera adressé au fournisseur afin d'obtenir une éventuelle compensation liée à ce retard important.

Achat du logiciel RMS :

Le logiciel RMS est utilisé par la FF Golf et l'ensemble des golfs pour l'organisation et la gestion des compétitions. La section s'est interrogée pour se doter de ce logiciel permettant de faire l'économie de 5 euros par carte, prix régulièrement demandé par les golfs pour nos propres compétitions. Le prix proposé par le revendeur de 500 euros paraît trop excessif au regard de l'utilisation limitée que notre section pourrait en faire; d'autant plus que certaines ressources internes sont parfois sollicitées pour les compétitions organisées à Ardrée. Il est donc retenu de ne pas se doter de ce logiciel.

Tours le 12 décembre 2020

PROCHAINE REUNION : finalisation AG – date à définir